



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac tenue à la salle multifonctionnelle du Centre culturel le lundi **11 septembre 2023** à compter de 19 h sous la présidence du maire, Monsieur Marc Loisel.

Sont présents à cette séance ordinaire :

Monsieur Louis-Alexandre McNaughton, conseiller
Madame Nancy Anglehart, conseillère
Madame Marie-Andrée Côté, conseillère
Madame Sandra Langlois, conseillère
Monsieur Christian Grenier, conseiller

Est également présent :

Monsieur Daniel Langlois, directeur général et greffier.

2023-09-246

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Marc Loisel, ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue aux conseillers/conseillères, au directeur général et greffier ainsi qu'aux citoyens présents.

2023-09-247

2. CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Marc Loisel, constate que le quorum est atteint.

2023-09-248

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire, Marc Loisel, fait lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt de documents et de correspondance
 - Correspondance reçue de Municipalités (& Villes) Amies des aînés au Québec (MADA)
 - Correspondance reçue de madame Stéphanie Imhoff du Groupe Ressource en logements collectifs Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine – Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ)
 - Vélos
5. Administration générale et finances
 - 5.1 Adoption des comptes à payer
 - 5.2 Suivi du budget mensuel – août 2023
6. Affaires des contribuables
7. Autorisation au Directeur général - Ouverture de poste cadre – Directeur (trice) des travaux publics
8. Paiement Entreprise Ouellet - Toiture église anglicane
9. Autorisation d'acquisition de 8 œuvres d'art financé à 60% par Entente de développement culturel (EDC) 2021-2023 du ministère de la Culture et Communications – Madame Michelle Larouche, artiste – Signature de contrat
10. Recommandation de la candidate – Poste superviseuse aux événements
11. Renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (2024-2028) - TECQ - Négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada

12. Ouverture de poste – Préposé (e) au Complexe sportif – Sur appel
13. Appel de proposition - Opération du comptoir alimentaire du Complexe sportif
14. Gestion de projet – Lavoie Stratégies Publiques & Corporatives
15. MRC de Bonaventure - Projet FRR - volet 4 ; Autorisation de déposer une demande pour un équipement au site de la plage de Paspébiac – 70 000\$
16. Demande de soutien au Fonds Régions et Ruralité (FRR) – Volet événements et festivals
17. Autorisation au Directeur général – Préparer un bail emphytéotique avec le Centre de conditionnement physique et de santé de Paspébiac – terrain 150 X 120 pi²
18. Autorisation au Directeur général pour appel d’offres - Église anglicane – Drainage et fondation – Aménagement du terrain
19. Demande d’achat **d’une seconde parcelle de terrain** par monsieur Yvon Lévesque (intersection rue St-Pie X et 6^e avenue O lot 5 576 952 d’une superficie d’environ 2 500 pi² – 500 \$
20. Contribution financière 2023- Site historique national du Banc-de-pêche
21. Dons
22. Rapport des conseillers
23. Affaires nouvelles
24. Période de questions
25. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Anglehart, conseillère

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE l’ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

4. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET DE CORRESPONDANCE

- Correspondance reçue de Municipalités (& Villes) Amies des aînés au Québec (MADA)
- Correspondance reçue de madame Stéphanie Imhoff du Groupe Ressource en logements collectifs Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine – Programme d’habitation abordable Québec (PHAQ)
- Vélos

Dépôt (s) reçu (s) de divers organismes en août 2023

Aucun.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

2023-09-249

5.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Christian Grenier, conseiller

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE les comptes à payer pour le mois d’août 2023 d’un montant de **206 160.10 \$** soient approuvés pour paiement.

Monsieur le maire énumère les principaux paiements du mois.

2023-09-250

5.2 SUIVI DU BUDGET MENSUEL – AOÛT 2023

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Alexandre McNaughton, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le rapport « État des activités financières » en date du 31 août 2023 soit adopté.

6. AFFAIRES DES CONTRIBUABLES

Monsieur le maire répond aux questions des citoyens présents et à certains points relevés lors de la dernière réunion du mois d'août. Également, il les informe sur les suivis en cours de quelques dossiers. Quelques interventions de citoyens ont lieu sur le présent point.

2023-09-251

7. AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL – OUVERTURE DE POSTE CADRE – DIRECTEUR (TRICE) DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire autoriser la direction générale à procéder à l'ouverture d'un poste cadre de directeur (trice) des travaux publics et gestion des bâtiments;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **madame Nancy Anglehart, conseillère** et résolu à l'unanimité;

D'AUTORISER la direction générale à publier une offre d'emploi, de soumettre la candidature de la personne retenue qui détient les qualifications nécessaires au Conseil municipal pour approbation.

2023-09-252

8. PAIEMENT ENTREPRISE OUELLET – TOITURE ÉGLISE ANGLICANE

CONSIDÉRANT la réception des 2 certificats de paiement en date du 6 septembre 2023 émis par madame Marie-Josée Deschênes, architecte relatif au projet de restauration de la toiture de l'église anglicane et du Centre culturel pour la somme de 278 182.01 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur Ferblanterie Joël Ouellet inc. a présenté deux (2) factures n^{os} 878 et 879 pour la somme de 278 182.01 \$ taxes incluses à la Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Andrée Côté, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER le directeur général à émettre via le service de la comptabilité un seul versement au montant de **278 182.01 taxes incluses** à Ferblanterie Joël Ouellet Inc. déposé par madame Marie-Josée Deschênes, architecte.

2023-09-253

9. AUTORISATION D'ACQUISITION DE 8 ŒUVRES D'ART FINANCÉ À 60% PAR ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL (EDC) 2021-2023 DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET COMMUNICATIONS – MADAME MICHELLE LAROUCHE, ARTISTE – SIGNATURE DE CONTRAT

ATTENDU QUE madame Michelle Larouche, artiste a conclu un contrat avec la directrice de la Culture et le directeur général pour une commande d'œuvres d'art public mettant à l'honneur les métiers anciens exercés à Paspébiac, par l'entremise de portraits d'hommes et de femmes ayant exercés lesdits métiers;

ATTENDU QUE la Ville désire acquérir huit (8) œuvres d'art qui, est financé à 60 % par Entente de développement culturel (EDC) 2021-2023 du ministère de la Culture et Communications;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Christian Grenier, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER le directeur général via le service de la comptabilité à engager une somme de **15 000 \$** pour 8 œuvres d'art qui seront exposées à différents endroits de la Ville;

QUE toutes les clauses qui font partie intégrante du contrat de prestation de service soient respectées dans son ensemble par l'artiste.

2023-09-254

**10. RECOMMANDATION DE LA CANDIDATE – POSTE SUPERVISEURE AUX
ÉVÉNEMENTS**

ATTENDU QUE la Ville a procédé à l’affichage d’un poste de superviseur (e) aux événements dont la date butoir pour postuler était le 18 août 2023;

ATTENDU QUE la direction du service de la Culture et le comité de sélection ont rencontré 2 candidates et a retenu la candidature qui rencontrait les exigences requises pour ledit poste;

ATTENDU QUE la direction du service de la Culture et le comité de sélection soumettent le nom de cette personne au Conseil municipal pour approbation afin d’entériner sa nomination;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sandra Langlois, conseillère

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

DE NOMMER madame Alexe Bernard, candidate retenue pour le poste de superviseure aux événements au Centre culturel.

2023-09-255

**11. RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L’ESSENCE ET LA
CONTRIBUTION DU QUÉBEC (2024-2028) – TECQ - NÉGOCIATIONS ENTRE LES
GOVERNEMENTS DU QUÉBEC ET DU CANADA**

ATTENDU QUE les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du programme de la taxe sur l’essence et la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2024 – 2028;

ATTENDU QUE le conseil d’administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 24 août 2023 aux gouvernements du Québec et du Canada de conclure une entente rapide pour assurer la reconduction de cet important programme;

ATTENDU QUE ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec;

ATTENDU QUE malgré les sommes importantes consenties à ce programme, elles demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins et qu’elles doivent être majorées en raison de l’augmentation des coûts de réalisation des projets;

ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités a demandé au gouvernement fédéral de doubler ses investissements dans ce programme et de prévoir une indexation de 3,5% par année;

ATTENDU QUE la FQM et ses membres demandent depuis plusieurs années que le programme de la taxe sur l’essence et la contribution du Québec (TECQ) permette le financement et la réalisation de projets planifiés et décidés par les municipalités du Québec, en ce sens que les projets de bâtiments municipaux (garages, hôtels de ville, casernes de pompiers, etc.) et les travaux sur les ouvrages de rétention (barrages, digues, etc.) soient admissibles à ce programme;

ATTENDU l’importance d’adapter les programmes aux défis posés par les changements climatiques et de permettre aux municipalités de financer la réalisation d’aménagement et de travaux d’adaptation aux conséquences de ces changements tel que l’aménagement de ceintures coupe-feu pour protéger les communautés forestières;

ATTENDU QUE la reddition de compte lors de la réalisation de projets est lourde pour les municipalités;

ATTENDU QUE les négociations doivent aboutir impérativement au début de l’automne 2023 pour assurer sa mise en œuvre le 1^{er} janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget;

ATTENDU QUE les sommes consenties à ce programme doivent être exempt de toute nouvelle obligation ou condition pour assurer sa réussite;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Andrée Côté, conseillère
et résolu à l'unanimité que la ville de Paspébiac demande aux gouvernements du Québec et du Canada

- De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028;
- D'augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe pour la durée de l'entente afin de couvrir l'augmentation des coûts;
- De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles;
- De rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

De transmettre copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, à la députée de Bonaventure, madame Catherine Blouin, à l'honorable députée de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, madame Diane Lebouthillier, à la Fédération québécoise des municipalités et à la Fédération canadienne des municipalités.

2023-09-256

12. OUVERTURE DE POSTE – PRÉPOSÉ (E) AU COMPLEXE SPORTIF – SUR APPEL

CONSIDÉRANT le besoin de créer un poste de préposé (e) sur appel au Complexe sportif afin d'assurer les services en cours et à venir;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Alexandre McNaughton, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER le directeur des sports et des activités récréatives à procéder à la dotation dudit poste sur appel.

2023-09-257

13. APPEL DE PROPOSITION – OPÉRATION DU COMPTOIR ALIMENTAIRE DU COMPLEXE SPORTIF

CONSIDÉRANT QUE la ville de Paspébiac est propriétaire du comptoir alimentaire au Complexe sportif;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Paspébiac souhaite confier l'exploitation de ce comptoir alimentaire sur une base à définir à un tiers, après la publication d'un appel d'offres en ce sens et la proposition de l'exploitant;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Christian Grenier, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER le directeur des sports et des activités récréatives à publier l'information afin de combler l'appel de proposition afin d'opérer le comptoir alimentaire au Complexe sportif dans les meilleurs délais.

2023-09-258

14. GESTION DE PROJET – LAVOIE STRATÉGIES PUBLIQUES & CORPORATIVES

CONSIDÉRANT QUE la ville de Paspébiac désire être accompagnée par un professionnel dans sa gestion de projet en lien avec le Centre de plein air « Les Monticoles »;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général a procédé sur invitation à la réception d'information sur ledit projet;

CONSIDÉRANT QUE la firme **LAVOIE STRATÉGIES PUBLIQUES & CORPORATIVES** a soumis une offre de services à la Ville d'un montant de 13 750 \$ taxes en sus en date du 6 septembre 2023 pour les phases 1 et 2 du projet sous le numéro 09-23-01 dont son président est monsieur Jérôme-Alexandre Lavoie;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Anglehart, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER la direction générale à continuer ses démarches dans l'analyse en gestion de projet pour le Centre de plein air « Les Monticoles » avec les intervenants au dossier.

2023-09-259

15.MRC DE BONAVENTURE – PROJET FRR – VOLET 4 – AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DEMANDE POUR UN ÉQUIPEMENT AU SITE DE LA PLAGE DE PASPÉBIAC – 70 000 \$

CONSIDÉRANT QUE la ville de Paspébiac a comme incitatif de favoriser l'accès à des services et des infrastructures de sports, de loisirs et de culture de qualité et ce, afin de maintenir de saines habitudes de vie pour une clientèle diversifiée;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Paspébiac dépose le projet « Aménagement d'un équipement au site de la plage de Paspébiac pour un montant de 70 000 \$ » dans le cadre du programme « Vitalisation » du Fonds des Régions et Ruralité – volet 4. ▪ Une mise de fonds de 10 % sera exigée de la Ville et l'aide financière de la MRC de Bonaventure pourrait atteindre 50 000 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Andrée Côté, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le directeur des sports et des activités récréatives et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la ville de Paspébiac tous les documents en lien avec cette demande de subvention.

2023-09-260

16.DEMANDE DE SOUTIEN AU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) – VOLET ÉVÉNEMENTS ET FESTIVALS

CONSIDÉRANT QUE le volet événements et festivals du FRR de la MRC Bonaventure soutient financièrement les municipalités pour l'organisation et/ou le soutien d'événements et festivals;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier de la MRC Bonaventure dans ce volet peut atteindre la somme maximale de 5 000 \$ (50% MRC – 50% Ville);

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du Volet événements et festivals du Fonds Régions et Ruralité, le dépôt d'une résolution confirmant l'investissement de la Ville pour l'organisation et/ou le soutien d'événements et festivals fait office de demande de soutien;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a passé une résolution numéro **2023-07-206** lors de la séance du 10 juillet 2023 pour une aide financière de 10 000 \$ au Festival du crabe 2023 relativement à sa 15^e édition à l'été 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Alexandre McNaughton, conseiller

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE DÉSIGNER le directeur général à faire les démarches et à mener toutes les actions nécessaires pour le dépôt d'une demande de soutien au Fonds Régions et Ruralité (FRR) – Volet événements et festivals de la MRC Bonaventure et à signer tout document relatif à cette demande pour et au nom de la ville de Paspébiac.

- **Monsieur Christian Grenier, conseiller** se retire des délibérations et s'abstient de voter (conflit d'intérêt)

2023-09-261

17. AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL – PRÉPARER UN BAIL EMPHYTÉOTIQUE AVEC LE CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DE SANTÉ DE PASPÉBIAC – TERRAIN 150 X 120 PI²

CONSIDÉRANT QUE la ville de Paspébiac est en discussion avec les représentants du Centre de conditionnement physique pour un terrain de 150 x 120 pi² sur le lot 5 234 123 qui serait occupé conditionnellement et exclusivement par bail emphytéotique au Centre de conditionnement physique et de santé de Paspébiac;

CONSIDÉRANT QUE les deux parties se sont entendues sur les modalités de cession par bail emphytéotique du lot numéro **CINQ MILLIONS DEUX CENT TRENTE-QUATRE MILLE CENT VINGT-TROIS (5 234 123)** du CADASTRE DU QUÉBEC;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de conditionnement physique et de santé de Paspébiac entend construire et aménager ladite parcelle du terrain;

CONSIDÉRANT QUE la conclusion d'une entente par bail emphytéotique pour cette parcelle terrain est une autre étape importante au sein des services pour la population;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Christian Grenier, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'AUTORISER le maire et le directeur général et greffier à signer l'entente par bail emphytéotique pour la construction et l'aménagement d'un Centre de conditionnement physique et de santé de Paspébiac sur la parcelle de lot numéro **5 234 123** appartenant à la ville de Paspébiac;

DE MANDATER un notaire au dossier afin de valider la transaction.

2023-09-262

18. AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR APPEL D'OFFRES - ÉGLISE ANGLICANE – DRAINAGE ET FONDATION – AMÉNAGEMENT DU TERRAIN

ATTENDU QUE l'église anglicane nécessite des travaux de drainage et fondation ainsi que l'aménagement du terrain;

ATTENDU QUE ces travaux sont jugés essentiels et prioritaires pour la Ville par rapport aux pluies abondantes qui arrivent assez fréquemment;

CONSIDÉRANT QU'il faut remédier à cette situation à très court terme;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Anglehart, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'AUTORISER la direction générale à déposer un appel d'offres pour les travaux de drainage et fondation et aménagement du terrain.

2023-09-263

19. DEMANDE D'ACHAT D'UNE SECONDE PARCELLE DE TERRAIN PAR MONSIEUR YVON LÉVESQUE (INTERSECTION RUE ST-PIE X ET 6^E AVENUE OUEST – LOT 5 576 952 D'UNE SUPERFICIE D'ENVIRON 2 500 PI² - 500 \$

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 28 (1.01) de la *Loi sur les cités et villes*, les villes peuvent aliéner un bien municipal à titre onéreux;

CONSIDÉRANT QUE la Ville possède un terrain portant le numéro de lot **5 576 952** près de l'intersection de la rue St-Pie X et de la 6^e avenue Ouest dont le zonage est 201-M;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Yvon Lévesque a manifesté le désir d'acquérir une seconde parcelle dudit terrain adjacente à celle déjà acquise de la Ville d'environ 2 500 pi² pour un montant de **500 \$ taxes en sus**;

CONSIDÉRANT QUE cet espace de terrain non-aménagé, non-exploité est évalué à 9 700 \$ d'où sa superficie totale est de 5 945.6 mètres carrés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Christian Grenier, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER la direction générale à mettre en vente une seconde parcelle de terrain de 50 pieds x 50 pieds (2 500 pi²) sur le lot **5 576 952** à Monsieur Yvon Lévesque au montant de **500 \$ taxes en sus** et de signer tous les documents relatifs à cette vente avec les professionnels au dossier.

L'acquéreur s'engage à payer tous les frais reliés à la transaction dont le notaire, arpenteur ou tout autre professionnel au dossier.

QU'une copie de cette résolution soit transmise à Monsieur Yvon Lévesque.

2023-09-264

20. CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2023 – SITE HISTORIQUE NATIONAL DU BANC-DE-PÊCHE

CONSIDÉRANT QU'un budget est octroyé au Site Historique national du Banc-de-pêche;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Andrée Côté, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE VERSER au Site Historique national du Banc-de-pêche un montant de **20 000 \$** afin de soutenir les dépenses pour de la formation, des congrès et toute autre activité concernant le tourisme conditionnellement à la présentation de certaines pièces justificatives à fournir sur demande entre autres, les états financiers 2022.

21. DONS

2023-09-265

a) Demande de commandite - Défi Alzheimer 2023

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sandra Langlois, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE la Ville contribue financièrement à la Société Alzheimer Gaspésie/îles-de-la-Madeleine pour un montant de **200 \$** afin de les aider dans leur levée de fonds annuelle qui s'appelle maintenant le Défi Alzheimer et de soutenir les familles gaspésiennes et madeliniennes vivant avec la maladie d'Alzheimer et les autres maladies apparentées. En échange de notre appui financier de cet ordre-là, la Ville de Paspébiac sera désignée « Entreprise Élite » comme visibilité auprès du Défi Alzheimer.

2023-09-266

b) Les p'tits bedons – École la Source

CONSIDÉRANT la demande de don émanant du comité « Les p'tits bedons » de l'école La Source de Paspébiac afin d'offrir à tous les enfants des petites collations équilibrées à chaque jour de classe;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Alexandre McNaughton, conseiller

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'OCTROYER au comité « Les p'tits bedons » de l'école La Source un montant de **500 \$** dans ce beau projet et félicite le comité organisateur de cette belle initiative.

- **Madame Sandra Langlois, conseillère** se retire des délibérations et s'abstient de voter (conflit d'intérêt)

22. RAPPORT DES CONSEILLERS

MONSIEUR LOUIS-ALEXANDRE MCNAUGHTON, CONSEILLER

Monsieur McNaughton nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

Dû aux vacances, le dernier mois a été un peu plus tranquille. Cependant, des rencontres sont prévues au cours du prochain mois dans différents dossiers.

Bonne chance aux candidats pour la prochaine élection.

MADAME NANCY ANGLEHART, CONSEILLÈRE

Madame Anglehart nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

Participation aux rencontres avec mes collègues sur différents comités dont : comité consultatif d'urbanisme, consultation publique, responsables du gym.

Réfection de la toiture de l'église anglicane fait avec satisfaction dans les délais prescrits

Bonne rentrée scolaire aux étudiants, personnel enseignant et de soutien

MADAME MARIE-ANDRÉE CÔTÉ, CONSEILLÈRE

Madame Côté nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

La glace au Complexe sportif est en fonction. Patinage libre est gratuit. Vous pouvez consulter l'horaire au 418 752-3014

Fin de semaine du 22 septembre : Show case (jeunes qui performant au hockey)

Comité jeunesse

Préparation d'un vide-greniers d'automne : 30 septembre de 10 h à 16 h au Centre culturel (tables à louer au coût de 20 \$)

Préparation d'une fête pour l'Halloween (plus de détails le mois prochain)

Piste cyclable : Invitation aux citoyens d'en profiter

Bonne chance aux candidat (e)s pour la prochaine élection. Beau mois de septembre.

MADAME SANDRA LANGLOIS, CONSEILLÈRE

Madame Langlois nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

Mes rapports de conseillère sont souvent imprégnés de rencontres d'où les gens peuvent bénéficier entre autres création de liens, personnes-ressources, outils pour la communauté des services offerts, faciliter les contacts.

Rencontre avec madame Raynelle Coulombe sur le projet « Reste active ».

Madame Coulombe sera notre invitée sur le dossier « Cap sur les aînés » en octobre prochain.

Celle-ci offrira au Complexe sportif un après-midi d'exercices à nos personnes âgées qui pourrait avoir lieu le 10 octobre

Le 4 septembre : Rencontre avec madame Anick Loisel sur un projet qui débutera sous peu « Les labos créatifs » qui débutera le 27 septembre au Centre culturel en après-midi et destiné aux 60 ans et plus qui a pour but de développer la créativité

Les événements « Cap sur les aînés » sont retenus jusqu'en novembre. Des personnes-ressources dont madame Nathalie Motreff de Équijustice viendra faire un atelier qui s'intitule « Ce n'est pas correct » et madame Michelle Albert, infirmière viendra nous parler de l'importance de prendre soin de nos pieds.

Projet logements : Madame Stéphanie Imhoff est à l'étape des appuis. Le conseil d'administration des Habitations populaires se rencontre cette semaine. Le dépôt du projet se fera le ou vers le 24 septembre 2023 et nous rentrons dans l'échéancier fixé.

Bonne chance aux 2 candidats pour la prochaine élection

MONSIEUR CHRISTIAN GRENIER, CONSEILLER

Monsieur Grenier nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

Sécurité incendie :

- Moyenne du nombre d'interventions comparativement à l'année dernière : 40 sorties
- Dossier nouvelle caserne de pompiers : Quelques étapes préalables sont entamées et des rencontres sont à prévoir dans les prochaines semaines (informations à venir)

Comité intermunicipal en matière de sécurité incendie :

- Rencontre ce mercredi (13 septembre) où il sera question entre autres de la localisation de la distribution des points d'eau d'approvisionnement sur le territoire desservi. Des nouveaux points d'eau doivent être installés dans certaines municipalités

Site historique national du Banc-de-pêche

- La saison des activités tire à sa fin. La fermeture est prévue le 7 octobre prochain.
- Au niveau du pavillon d'accueil, les activités se poursuivent
- Le conseil d'administration et le comité de financement invitent les gens de Paspébiac qui habitent à l'extérieur pour différentes raisons à participer à la campagne de financement afin d'épauler la communauté dans la réalisation de ce beau projet.
- Bien que le projet pour les travaux de restauration des bâtiments historiques
- a reçu l'approbation de différents intervenants, nous sommes en attente de l'approbation pour le financement. Madame la députée du comté de Bonaventure a été mise au courant du dossier et pourrait intervenir comme accélératrice au projet d'obtention de financement afin de pouvoir entamer un appel d'offres public.
- Une rencontre du conseil d'administration est prévue le 19 septembre prochain

Comité de revitalisation – Fonds régions et ruralité (FRR) :

- Une rencontre est également prévue le 19 septembre dans laquelle je participerai
- Quelques projets sont déposés et font l'objet d'une analyse sur notre territoire entre autres au point 15 de la présente séance du Conseil et je vous tiendrai au courant des aides financières obtenues
- Je réitère l'invitation aux OSBL (Organisme sans but lucratif) qu'ils peuvent se prévaloir des aides financières dans différents programmes

Service d'urgence du CLSC de Paspébiac

- Découverte des soins au service d'urgence 24/7 : Une rencontre avec monsieur le Maire ainsi que mon collègue au Conseil, monsieur Louis-Alexandre McNaughton a eu lieu avec les dirigeants et administrateurs du CISSS et du CLSC de Paspébiac le 7 août dernier qui s'avérée très rassurante. J'ai noté l'intervention du directeur du CISSS qui venait confirmer notre assurance.

Des félicitations sont adressées à madame Catherine Castilloux Maldemay, messieurs Dominick Briand et Ghislain Gagnon de Paspébiac qui s'impliquent à leur façon et font une différence auprès des personnes à mobilité réduite (prestation musicale).

Centre de conditionnement physique Gym :

- Le 1^{er} septembre : J'ai assisté à la rencontre avec les 2 jeunes promoteurs et administrateurs qui sont sur le c.a. et je souligne leur excellent travail

Conseil de Ville :

- J'ai assisté à différentes rencontres du Conseil en août et septembre
Bonne chance aux candidats pour la prochaine élection du 8 octobre prochain.
- J'ai fait une intervention auprès de certaines personnes de Tourisme Gaspésie en lien avec le manque de visibilité de Paspébiac dans leur publication

Merci de votre attention et bonne fin de soirée!

23. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

24. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

2023-09-267

25. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Andrée Côté, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit levée. Il est 20 h 30.

Marc Loisel, maire

Daniel Langlois, directeur général et greffier